

# Technicien.ne des Régies du Spectacle











# Objectif de la formation

Acquérir les bases indispensables pour la mise en œuvre en autonomie des systèmes de sonorisation et d'éclairage d'un concert ou d'un évènement.



# Technicien.ne des régies du spectacle

## **Programme**

- Les bases de l'acoustique et la prévention des risques
- Etudes des matériels audio (micro, tables de mixages, effets....)
- Traitement du signal et système de diffusion
- Prise de son et habilitation électrique
- Initiation à l'éclairage, la structure et à la vidéo
- Travaux dirigés son / éclairage (installation, réglage, exploitation)
- Stage en entreprise

### Agence de Brest

Rue Prince de Joinville BP 82526 - 29225 BREST Cedex 2 T 02 98 80 41 51 greta.agbrest@ac-rennes.fr



Contacts

Julie MERDY,

conseillère en formation continue

Frédérique QUINTARD

assistante de formation



### Pré requis

> Toute personne souhaitant se former ou se perfectionner dans la régie du spectacle.

Formation destinée à un public large (salariés du domaine ou personnes en reconversion)

> Ne pas souffrir de troubles auditifs



### Lieu de formation

Saint-Pabu



### Dates de formation

Du lundi 25 février au vendredi 3 mai 2019



### **Validations**

Attestation de compétences Habilitation électrique BS/BE manoeuvres



### Durée

350 heures (35 heures semaine) dont 280 heures de cours et 70 heures en entreprise



### Modalités et moyens pédagogiques

Groupe de 6 personnes maximum.

Cours théoriques et pratiques : concrétisation par la préparation d'un concert avec un groupe local.

Equipe pédagogique expérimentée : transmission des valeurs et des savoirs (technicité, prévention des risques...)

Zoom sur la nouvelle réglementation contre le bruit.



### Coût de la formation

9 800 €



Financement nous consulter

Financement à étudier selon chaque situation (OPCA, individuel payant...)











